

**AVIS DE SÉLECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE  
DU PROJET LAB-PtH2****« Laboratoire d'excellence et de démonstration de la conversion d'énergie en hydrogène vert et son exploitation »**

Le Centre Méditerranéen des Energies Renouvelables – MEDREC, en tant que bénéficiaire principal, Ecole Nationale d'ingénieurs de Monastir – ENIM et Ecole Nationale d'ingénieurs de Tunis – ENIT, en tant que partenaires, du projet « LAB-PtH2 » (Laboratoire d'excellence et de démonstration de la conversion d'énergie en hydrogène vert et son exploitation), projet financé par l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg NEXT Italie Tunisie moyennant un contrat de subvention d'un montant total de 1.03M€ (dont 90% contribution de l'UE), se proposent de lancer une consultation pour la réalisation de la mission de vérification des dépenses et l'établissement des rapports d'audit des dépenses effectuées par chacun des trois partenaires tunisiens (MEDREC, ENIM et ENIT) durant la période d'exécution du projet qui est de 36 mois à partir de 15/05/2025.

Le budget total des coûts directs éligibles des partenaires tunisiens pour toute la durée du projet est de 545.439,4 € ainsi réparti :

<b>Partenaire</b>	<b>Nom du partenaire</b>	<b>Budget total par partenaire</b>
BC/PP1	Mediterranean Renewable Energy Center - MEDREC	210.584,20 €
PP3	Ecole Nationale d'ingénieurs de Monastir – ENIM	163.639,20 €
PP5	Ecole Nationale d'ingénieurs de Tunis – ENIT	171.216,00 €

Les experts comptables et les cabinets d'expertise comptable désirant participer au présent avis, doivent obligatoirement faire partie de la liste annexée au présent avis. Ils sont invités à consulter les termes de référence qui décrivent les conditions générales et professionnelles d'admission ainsi que les modalités de soumission et la méthodologie de dépouillement des offres.

Le dossier de candidature doit être adressé au siège du MEDREC dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle est mentionnée :

**CONSULTATION N°LAB01 /2026  
PROJET LAB-PtH2 : Sélection d'un Auditeur pour Centre  
Méditerranéen des Energies Renouvelables – MEDREC, l'Ecole  
Nationale d'ingénieurs de Monastir – ENIM et l'Ecole Nationale  
d'ingénieurs de Tunis – ENIT,**

**« A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation. »**

**(Le cachet du bureau d'ordre faisant foi)**

Les soumissionnaires intéressés par cet avis sont invités à envoyer leurs offres par courrier postal ou à les remettre directement au Bureau d'ordre du MEDREC contre décharge et ce, au plus tard le 01/05/2026 à 11H00, soit le dernier délai de réception des offres. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

**Toute offre parvenue après la date mentionnée sera rejetée.**

Il est à noter que l'auditeur retenu sera appelé à assurer les vérifications des dépenses engagées par le MEDREC, l'ENIM et l'ENIT dans le cadre du projet LAB-PtH2.

Les honoraires de l'auditeur ne doivent en aucun cas dépasser le seuil de 24.000 dt.

Le soumissionnaire retenu sera invité à signer trois contrats de prestation de service distincts avec chaque partenaire tunisien du projet LAB-PtH2, (MEDREC, ENIM et ENIT).

Chaque convention précisera les modalités d'exécution de la mission de vérification des dépenses, le calendrier de remise des rapports d'audit, ainsi que les conditions de paiement du projet LAB-PtH2: honoraires propres à chaque organisme bénéficiaire (MEDREC, ENIM et ENIT).

Documents joints :

- Liste des auditeurs potentiels des projets financés dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière.
- Termes de référence pour la sélection d'un auditeur externe.